

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 10/11/2020

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mardi 10 novembre 2020 à 9 h 00 au siège du SDEEG - 12 rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Roger RECORs**, Président.

PRÉSENTS

- M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH
- Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC
- Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC
- M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE
- M. DELUGA François, Maire de LE TEICH
- Mme DUCOURTIOUX Nadine, Maire de ARSAC
- M. DUDON Bernard, Maire de PESSAC-SUR-DORDOGNE
- M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC
- M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC
- M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON
- Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais
- Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE
- Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE
- Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON
- M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN
- M. MAU Didier, Président de la Communauté de communes Médoc-Estuaire
- M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC
- M. PAIN Cédric, Maire de MIOS
- Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS
- M. POIGNONEC Michel, Maire-adjoint de VILLENAVE D'ORNON
- M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE
- Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH
- M. VINCENT Dominique, Conseiller départemental

REPRÉSENTÉS

- M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON (procuration à M. EGRON Jean-François)
- M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC (procuration à M. DURANT Marcel)
- Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE (procuration à M. DUDON Bernard)
- Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND (procuration à M. RECORs Roger)

EXCUSÉS

- M. BOUDIÉ Florent, Conseiller régional
- Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale
- M. DENOYELLE Stéphane, Maire de SAINT PIERRE D'AURILLAC
- M. FATH Bernard, Conseiller Départemental du Canton de LA BRÈDE
- Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON
- Mme MOGA Martine, Conseillère régionale
- Mme MONCOUCUT Edith, Conseillère Départementale du Canton de Pessac I
- M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE
- M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE

SECRETARE DE SÉANCE : M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH

PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, absent.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 4 novembre 2020 à chaque membre du Conseil d'administration. Ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 4 novembre 2020.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10/11/2020

Délibération n° DE-0031-2020

Objet : Détermination du nombre et désignation des membres du bureau

• Détermination du nombre de membres du bureau

Le Président expose que selon l'article 22 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, le conseil d'administration détermine la composition de son bureau dont les membres auront notamment pour tâche de fixer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration.

Sous la précédente mandature, le bureau était composé du Président, des 4 Vice-Présidents et de 4 membres supplémentaires désignés dans l'assemblée.

Il convient de fixer la composition du bureau et de procéder à la désignation de ses membres.

Le Président propose de porter le nombre de membres supplémentaires du Bureau à cinq.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- de composer son bureau du Président, des quatre Vice-Présidents et de 5 membres supplémentaires désignés en son sein.

• Désignation des membres du bureau

Après déclarations des membres présents, formulations des candidatures et votes à bulletins secrets :

SONT DÉSIGNÉS comme membres du bureau du Conseil d'administration :

- Madame Christiane BOURSEAU, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- Monsieur François DELUGA, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- Madame Chantal GANTCH, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- Monsieur Alain MANO, à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Madame Catherine VIANDON, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 10 novembre 2020.

Le Président,




Roger RECORS

Maire-adjoint de CESTAS

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : **12 NOV. 2020**

PUBLIÉE LE : **12 NOV. 2020**

Acte à classer

DE-0031-2020

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-11-12T11-58-14.00 (MI226407342)

Identifiant unique de l'acte : 033-283300036-20201110-DE-0031-2020-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Détermination du nombre et désignation des membres
du bureau

Date de décision : 10/11/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1. Election executif
5.1.2. fixation du nombre d'adjoints

Acte : DE-0031-2020 Détermination du
nombre et désignation des membres
du bureau.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/11/20 à 11:58

Par SMETRYNS Ludivine

Transmis

Date 12/11/20 à 11:58

Par SMETRYNS Ludivine

Accusé de réception

Date 12/11/20 à 12:04